



PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR

JEUDI 31 JUILLET 2025 – PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Natacha VIGIER, Chrystèle MARJARIE et Nathalie VAN HEGHE. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, Quentin DELANNES, Mathieu DE MATOS, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE et Aubin SOLER.

Excusés : MM. José DA SILVA et Noé RASPADO, Dr Luc FONTAINE.

DEMANDES D'ENTENTES CATÉGORIE SÉNIORS MASCULINS

De nouvelles demandes d'entente ont été demandées par plusieurs clubs en catégorie Séniors masculins. Ces différentes sollicitations sont proposées au vote du Comité Directeur.

Entente entre les clubs de l'US HAUTEFORT et de l'ENTENTE GENIS SALAGNAC F. (D4)

Vote : Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 0

Entente entre les clubs de l'AS SAINT PIERRE DE CHIGNAC et du FC ATUR (D4)

Vote : Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 0

Entente entre les clubs de VANXAINS A. et de l'AS PETIT BERSAC (D4)

Vote : Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 1

DEMANDE D'ENTENTE CATÉGORIES JEUNES

Une demande d'entente a été saisie concernant la catégorie U13 par les clubs du STELLA BERGERAC et du FR LE MONTEIL. Cette proposition est soumise au vote du Comité Directeur.

Vote : Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 0

Christophe BARONDEAU, licencié au STELLA BERGERAC ne prend particeps au vote.



INFORMATIONS DIVERSES

Par courrier électronique en date du 28 juillet dernier, Marie-France FERNANDEZ a souhaité démissionner de la Commission Féminisation pour des raisons d'engagements associatifs auprès de son club, qui ne lui permettent pas de pouvoir s'investir à temps plein. Elle indique également rester à disposition de la commission pour des aides ponctuelles.

Le Comité Directeur la remercie pour son investissement au service du football et acte cette démission.

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jonathan BLONDY

Benjamin HAUTIER